

Dégradation des terres et changement climatique : le temps d'agir !



Le sol est un milieu vivant dont la formation s'étale sur des milliers d'années. La dégradation des sols et la perte des terres cultivables sont parmi les principaux défis auxquels est confrontée l'humanité. Toutes causes confondues (réchauffement des températures, mauvaises pratiques agricoles, étalement urbain, accaparement des terres), ce phénomène planétaire menace l'avenir des sociétés. Il remet en cause la sécurité et la souveraineté alimentaire des populations et compromet durablement les services rendus par les écosystèmes pourtant indispensables à la vie terrestre.



La dégradation rapide des terres nous prive également de leur capacité de stockage du carbone, aujourd'hui reconnue internationalement. Ceci alors que la réduction rapide des concentrations de CO2 dans l'atmosphère est une priorité absolue, constamment réaffirmée par la communauté scientifique. Les années s'accumulent et le temps finit par faire défaut.

2015 aura soulevé beaucoup d'espoirs avec l'adoption en septembre à New-York des 17 Objectifs de Développement Durable (dont la cible 15.3 sur la neutralité en matière de dégradation des terres) et en décembre à Paris lors de la COP21, d'un accord sur le climat qui fournit un cadre précis pour l'engagement et l'action des États et des acteurs non étatiques. Si ces dispositions internationalement validées constituent une base précieuse pour guider la communauté internationale dans ses priorités, l'action est désormais une injonction mondiale qui doit s'incarner largement au-delà des discours.

Le sommet international des acteurs non étatiques Désertif'Actions 2017 se veut une réponse concrète à cette nécessité d'action en créant des synergies entre les acteurs de la lutte contre la désertification et le changement climatique.

Les plénières de haut niveau et les 12 ateliers thématiques ont favorisé l'échange d'idées entre les participants qui ont rappelé dans une déclaration finale l'importance d'une plus forte interaction entre la problématique des terres et les enjeux du changement climatique.

A mon avis, SEULE la société civile peut délimiter et définir qui nous deviendrons et ce que nous deviendrons en tant que société. C'est votre passion et votre engagement qui délimiteront et définiront notre relation avec la planète.

Monique Barbut - Secrétaire exécutive de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification



L'adaptation et l'atténuation sont ressorties comme une priorité pour des populations déjà fortement impactées et pour qui la préservation des ressources naturelles est centrale. Les modes d'exploitation sont directement concernés ainsi que les formes d'accès au foncier ; l'accapement des terres étant devenu une véritable préoccupation.

Les différents concepts et initiatives qui ont émergé ces dernières années offrent des cadres favorables à l'action. Le financement des actions restent toutefois l'un des facteurs limitant. Dans ce contexte la mobilisation de tous est nécessaire. Ainsi l'importance du rôle des femmes dans la valorisation des terres a constitué un élément de réflexion tout comme la mobilisation des collectivités à travers le processus de coopération décentralisée.



Au niveau mondial, 2015 était l'année la plus chaude depuis 1850



22 millions de déplacés climatiques en 2013, autant que la population de Côte d'Ivoire



Les zones arides représentent 1/3 de la surface émergée de la planète



La désertification affecte directement 44% des systèmes cultivés

Extrait de la Déclaration de Désertif'actions 2017

(...) Dans la suite des déclarations des sommets « Climat et territoires » à Lyon en 2015 et « Climate Chance 2016 » à Nantes, nous soulignons que sans cette approche territoriale, au plus près des populations et des acteurs locaux, nous ne pourrions mener des politiques durables de lutte contre la dégradation des terres et d'actions de restauration.

Nous soulignons que la mobilisation des acteurs locaux et régionaux sur ces enjeux est cruciale, qu'ils doivent notamment être conscients que l'étalement urbain, au Nord comme au Sud, doit être absolument contenu et anticipé. Nous insistons sur l'importance de doter les élus, en particulier au Sud, d'outils de planification et de maîtrise foncière, et que le financement de ces outils, au final peu coûteux au vu des enjeux, doit être une priorité de la communauté internationale.

A ces fins nous soutenons le développement des coopérations décentralisées dans le domaine de la restauration des terres, en insistant sur l'importance de la mutualisation des expériences, de l'échange de bonnes pratiques et de la diffusion des enseignements.

Nous encourageons les acteurs territoriaux à se doter de plans alimentaires territoriaux renforçant leur autonomie et leur souveraineté, intégrant l'adéquation entre production et consommation, la préservation de la diversité des terres agricoles, et encourageons la mise en œuvre de politiques d'agriculture écologiquement intensives, respectueuses de la santé humaine et des générations futures.

La désertification est le catalyseur de toutes les inégalités, de toutes les pauvretés, de tous les extrémismes et de toutes les violences... Agir sur la restauration des terres, c'est redonner un projet de vie, un espoir, pour les populations qui en sont le plus affectées. C'est aussi tendre une main à tous ceux et celles que la misère pousse sur les routes des grandes villes du Nord et du Sud et lutter ainsi contre la tragédie inadmissible des migrations forcées et irrégulières. Agir contre la désertification, c'est aussi aider les plus démunis à reconquérir leur dignité.

Nicolat Hulot - Ministre d'état de la transition écologique et solidaire (France).
Extrait du message à l'attention des participants.



- Adaptation et résilience -

La résilience des territoires consiste en leur capacité à récupérer leur état dynamique suite aux chocs ou aux grands changements, entre autres ceux provoqués par les activités humaines sur les ressources naturelles. A ceux-ci se rajoutent les impacts croissants du changement climatique qui compliquent la donne. L'adaptation est donc devenue un itinéraire imposé.

L'atelier a fait ressortir les limites des connaissances traditionnelles dans un monde qui évolue rapidement. A cet égard la science elle-même n'est pas exempte de produire des catastrophes. Il est donc nécessaire de faire dialoguer et de mutualiser les savoirs ancestraux et les savoirs scientifiques afin de disposer de connaissances robustes. Par ailleurs, l'apprentissage par les pairs est une source importante (éleveur à éleveur par exemple), car on apprend beaucoup du dialogue comme des erreurs partagées. Dans ce sens, l'adaptation du milieu rural peut aussi s'inspirer des actions réalisées en milieu urbain. Les mouvements « slow-food » ou la diffusion des agricultures écologiques en témoignent : ils ne sont pas nés de prouesses scientifiques et technologiques mais s'appuient entièrement sur la réorganisation des populations le long d'une chaîne productive. Il ne faut cependant pas oublier, comme l'étude de cas sur la filière cachemire l'a montré, que l'adaptation et la résilience, outre le fait de répondre à un besoin face au changement climatique, répondent aussi à une nécessité face à des contraintes économiques quelles qu'elles soient.



- Financement -

Il est urgent de financer le déploiement, à l'échelle de tous les pays, des pratiques agricoles et forestières durables favorisant la restauration des sols, la sécurité alimentaire et la protection des populations vulnérables. Ces pratiques agricoles et forestières durables peuvent également permettre de stocker du carbone à coût réduit, apportant ainsi de multiples co-bénéfices. Au regard de l'importance des besoins de financement de la lutte contre la dégradation des terres et leur restauration, il est essentiel d'être capable d'attirer sur des projets viables, des bailleurs publics, des banques de développement et des investisseurs privés pour soutenir financièrement cette stratégie. Et ceci dans un cadre garantissant l'intérêt général.

Concernant les investissements privés, il est par nature nécessaire d'assurer prioritairement un retour sur investissement et la création de valeur. Le risque est alors de favoriser les cultures d'exportation pour pallier la faiblesse des marchés locaux. Dans le cadre des nouveaux dispositifs mis en place, les premiers projets financés (notamment par le Fonds LDN) devront avoir un rôle démonstratif et pédagogique pour mieux définir les types d'acteurs et de projets qui doivent avoir effectivement accès aux financements. Parmi ceux-ci les petits producteurs, au vu de leur nombre, de la force de travail dont ils disposent et des surfaces qu'ils travaillent, doivent être privilégiés. A ce sujet, l'atelier a fait remonter les difficultés d'accès aux financements par ces acteurs et par conséquent, mis en évidence la nécessité d'investissements publics sur des budgets nationaux à la hauteur des enjeux et des besoins.



- La Neutralité en matière de Dégradation des Terres -

La Neutralité en matière de Dégradation des Terres correspond à la cible 15.3 des Objectifs pour le Développement Durable adoptés par les Nations Unies pour la période 2015-2030. Atteindre cet objectif fait partie des enjeux majeurs des pays signataires de la Convention des Nations unies de lutte contre la désertification. Pour la mise en œuvre de la neutralité, les grandes lignes générales ne sont pas suffisantes : il est crucial de prendre en compte le contexte local et la coopération entre le niveau local et national. Ce qui implique la mobilisation de groupes d'acteurs larges disposant d'une représentativité. Celle-ci permet à la fois un projet cohérent avec les perspectives de développement des populations vivant sur le territoire et le partage des bonnes pratiques.

Si la mise en œuvre des réponses à la dégradation des terres doit scrupuleusement suivre la séquence « éviter, réduire, restaurer », il est préférable pour plus d'efficacité globale, de mettre l'accent sur le volet « éviter », et donc de s'attaquer aux causes primaires de la dégradation des terres. L'application de méthodes de gestion durable des terres doit privilégier les méthodes d'agriculture écologiquement intensives. La plupart du temps ces méthodes existent et doivent être mises à l'échelle. D'où l'importance d'associer la société civile et les acteurs de terrain aux activités nationales de préparation de la mise en œuvre de la neutralité, comme c'est le cas au Burkina Faso et au Niger.



- La question foncière -

La sécurité foncière est souvent avancée comme un pré-requis nécessaire à l'investissement pour la restauration et la conservation des sols. Cependant, plusieurs questions se posent sur les modalités pour garantir cette sécurité, notamment concernant le foncier agricole (propriété privée, droits écrits et non écrits, droits d'usage, etc.). En effet, les défis persistent. Par exemple, la sécurité d'accès au foncier par achat ou location, risque d'amener une nouvelle forme d'inégalité, comme cela est décrit en Amérique latine.

Lors de cet atelier, le lien entre la gestion des ressources naturelles et leur accès durable et sécurisé a été établi: en résumé la gestion durable est beaucoup plus facilement mise en place si l'accès aux ressources est sécurisé. A cette fin, la gestion foncière doit se faire grâce à des processus inclusifs et participatifs, notamment dans la phase de diagnostic (en amont de projets), et des outils, tels que la cartographie, peuvent faciliter la prise de décision. Les droits fonciers, quels que soient leur forme, doivent être recensés et sécurisés. Il est préconisé de reconnaître préalablement une variété de droits (titres fonciers, droits coutumiers et autochtones) plutôt que d'en remplacer certains par d'autres. Enfin, il faut encourager la coopération de divers usages sur les mêmes terres afin d'en limiter la fragmentation et plutôt viser d'en tirer des bénéfices d'intérêt collectif ; des mécanismes de résolution de conflits doivent être mis en place en s'inspirant de ceux existants au niveau local et en évitant leur superposition.

- Gestion de l'eau -

La disponibilité en eau est un corollaire majeur de la désertification mais curieusement ce lien est trop rarement abordé. Les approches pour faire face à la désertification sont souvent d'ordre agronomique ou liées plus largement aux problématiques de développement. Pourtant les usages de l'eau sont multiples et interviennent à différentes échelles. Les usages les plus évidents, mais qui ne sont pas les plus importants en termes de volume, sont ceux liés aux besoins sanitaires, domestiques, à la petite agriculture, parfois au petit artisanat alors que les usages les plus importants sont ceux liés à l'agriculture irriguée et aux industries. Comment remédier à la concurrence entre les divers usages de l'eau face à la précarité de la disponibilité de la ressource ?

La nécessité d'accroître les connaissances et le suivi à propos des ressources disponibles à la fois à grande et petite échelle est avérée. Ces informations doivent être disponibles et partagées entre les différents acteurs d'un territoire, dont les populations. Il y a donc un intérêt majeur à développer des cadres de concertation multi-acteurs et usagers pour établir les règles de gestion, d'utilisation, d'entretien et les faire respecter. Il a également été recommandé de mieux prendre en compte l'échelle de gestion spatiale - l'eau ne s'arrête pas aux frontières administratives inter ou intra pays - et de dépasser les limites sectorielles par usage. Les gestionnaires de l'eau sont des professionnels de l'eau qui doivent prendre en compte les autres dimensions : sociale, socio-économique, qui font souvent les succès des actions si elles sont prises en compte.

- Migrations -

La question migratoire est étroitement liée aux changements climatiques, à la désertification et à l'insécurité qui en découle. Selon l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC), les premières causes de migration sont les inondations et les tempêtes, bien avant les conflits armés. Mais d'une manière générale la migration est historiquement une stratégie d'adaptation à un environnement devenu trop difficile. Et ceci d'abord au niveau national ou régional. Derrière les causes économiques se cachent de nombreuses autres causes dont les causes climatiques, la dégradation des ressources naturelles (dont l'eau et les terres). Toutes convergent pour alimenter de manière inquiétante le nombre de déplacés. Il est donc urgent d'agir sur les lieux de départ et sur les lieux d'arrivée. Ce qui signifie autant le renforcement des capacités des collectivités d'accueil à l'arrivée, que le développement des actions de protection et de partage des ressources naturelles sur les territoires vulnérables de départ. La concertation avec les populations cibles apparaît comme des leviers d'actions indispensables à la mise en place de politiques migratoires efficaces qui intègrent les diversités culturelles.



- Initiative 4 pour 1000 -

L'initiative 4 pour 1000 a été lancée par la France en amont de la COP21. Elle fédère des acteurs volontaires de tout type dans le cadre de l'Agenda de l'Action et vise à démontrer qu'une gestion appropriée des sols peu apporter des co-bénéfices à la sécurité alimentaire et au changement climatique. L'approche préconisée est holistique et se fonde sur les liens étroits entre climat, restauration des terres et agriculture. L'initiative 4p1000, constitue un cadre de référence et s'inscrit dans l'agenda de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la Désertification. Bien que mise en avant à ce stade, la recherche n'est pas le seul objectif, mais aussi l'action *in situ*. Dans ce cadre, la société civile et la recherche ont des enjeux communs, autant dans l'élaboration des références, d'une vision commune et des plans d'action à mettre en œuvre.

S'agissant des terres et des ressources de vie, l'atelier a insisté pour que les projets veillent à la dignité humaine, à la préservation des terres, et prennent en compte les Objectifs de Développement

Durable. Il faut d'abord protéger les petites agricultures et les agricultures familiales, puis mettre à large échelle les bonnes pratiques et les réussites.

Cette initiative a remporté en 2017 le prix politique d'avenir qui récompense les meilleures politiques dévouées à la restauration des terres.

- Initiative oasis durables -

Ce n'est que depuis récemment que les systèmes oasiens sont évoqués dans les enceintes internationales et nationales lors des discussions sur la gestion durable des terres, l'adaptation au changement climatique ou la biodiversité. Pourtant, ces systèmes sont un modèle d'adaptation à des conditions extrêmes et en quelque sorte des indicateurs dans des milieux vulnérables à la dégradation des terres. Actuellement les oasis sont soumises à des pressions qui les mettent en péril. Pour les préserver il est important de leur rendre leur attractivité notamment pour y maintenir les jeunes en leur conférant un cadre de vie décent et des opportunités de développer des projets de vie. Il faut donc encourager, renforcer et maintenir les actions de recherche et les réseaux spécialisés qui assurent la prospection et la cohérence des actions à travers un financement prévisible et durable : « pour reconnaître, il faut connaître ». L'acquisition et la diffusion de connaissances, notamment des savoirs traditionnels, reste en effet un élément clé pour la composante terrain des projets. Plusieurs initiatives en ce sens sont en cours, notamment au Maghreb, avec l'initiative Oasis Durable

ou le Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis (RADD) : elles sont à soutenir absolument!

- Coopération décentralisée -

La coopération décentralisée correspond à la coopération au développement entre collectivités locales : il s'agit souvent d'une coopération Nord-Sud. Trop peu de coopérations décentralisées prennent en compte la thématique de la gestion durable des terres et trop rares sont celles qui portent sur l'agriculture.

Les échanges ont insisté sur le besoin de renforcer la coopération décentralisée dans le domaine de la gestion durable des terres. Il a aussi été affirmé qu'une collectivité territoriale ne peut pas agir seule et qu'elle doit s'appuyer à la fois sur une société civile organisée et sur les compétences techniques de la diaspora.

Le postulat de base pour mener une coopération décentralisée est une décentralisation réelle et effective. Plusieurs freins au développement de la coopération décentralisée ont été identifiés : financement, durée de mise en œuvre, capacité technique de gestion, volonté politique sur le long terme, etc. En parallèle, de nombreuses pistes de solutions ont été proposées : nécessité d'un diagnostic préalable, inclure la société civile en amont du projet, optimiser le lien urbain / rural, s'approprier les enjeux de gestion durable... Un modèle de développement riche en perspectives pour la gestion durable des terres!



- Energie -

Dans la lutte contre les changements climatiques et la désertification, la réduction de la consommation énergétique et des émissions de carbone est un impératif critique.

Il ressort de cet atelier des pré-requis nécessaires à toute intervention sur le bois-énergie comme la nécessité de conduire un vrai diagnostic de la filière bois en amont de toute intervention, ou d'intégrer les considérations industrielles et ne pas se focaliser uniquement sur l'usage domestique. Il faut également avoir une approche centrée sur les activités génératrices de revenu pour faire le lien entre les niveaux domestique et industriel, et faciliter la diffusion des techniques. Enfin, il est nécessaire d'intervenir sur l'ensemble d'une filière et de s'adresser prioritairement aux femmes qui sont généralement responsables de l'achat ou de la collecte de charbon et de bois ainsi que de la cuisine. Il a également été identifié un manque crucial en terme de données - qu'il est urgent de corriger - au niveau de la qualité des informations sur ce secteur comme par exemple, la traçabilité de la ressource en bois.

- Grande Muraille Verte -

L'initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (IGMVSS) a été lancée en 2015 lors du Sommet des Chefs d'Etats de la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens (Cen-Sad). Elle se base sur le déploiement d'une mosaïque de projets alliant lutte contre la dégradation des terres et lutte contre la pauvreté sur les rives sud et nord du désert saharien. Par sa taille et son ambition dans une région vulnérable, l'initiative est remarquable car elle doit permettre de résoudre les multiples défis africains qui se superposent au sein des territoires. Une stratégie harmonisée a été élaborée. Toutefois, la gouvernance reste complexe et l'action encore trop peu significative face aux énormes enjeux. Des actions de renforcement de capacités sont nécessaires et utiles à sa mise en œuvre. Ceci doit se faire par des partenariats multi-acteurs. Il est nécessaire d'impliquer davantage la société civile organisée à travers un programme de partenariat car elle a un rôle important à jouer, notamment dans le rapprochement entre acteurs, comme le promeuvent certains projets en cours et présentés lors de l'atelier. C'est bien sa mise en œuvre, au plus proche des territoires, qui représente l'aboutissement de cette grande initiative politique! Il reste maintenant à voir comment valoriser les actions menées en dehors du cadre politique de cette initiative mais qui pour autant contribuent à l'atteinte de ses objectifs.

- Femmes, accès et droits à la terre -

Dans de nombreux pays à travers le monde, les femmes ne disposent pas d'un accès égalitaire à la propriété terrienne : l'accès aux terres fertiles est limité par des pratiques socioculturelles qui renforcent le contrôle masculin. Cependant, les femmes œuvrent pour s'adapter et composer avec leur environnement et assurer leur autonomie économique, notamment grâce à leur connaissance approfondie de la terre et à la relation qu'elles entretiennent avec celle-ci; elles pratiquent une gestion durable de leur environnement depuis des générations.

L'atelier a développé une réflexion sur la façon dont les savoirs ancestraux peuvent devenir des outils de lutte contre les changements climatiques et comment la protection de ces savoirs, des droits des femmes et des peuples autochtones peuvent être renforcés au bénéfice des territoires menacés par la désertification et des populations qui y vivent.





Une déclaration à défendre et à relayer ! Appel à signature

Le sommet Désertif'actions 2017 s'est conclu par une déclaration adoptée à l'unanimité en plénière de clôture le mercredi 28 juin à Strasbourg, France.

Soutenez cette déclaration en y joignant la signature de votre structure et en la relayant dans vos réseaux. Pour cela, envoyez mail à association@climatechance.fr en indiquant le nom de votre structure ainsi qu'un contact. Plus les signatures seront nombreuses et diverses, plus cette déclaration, la seule à porter une parole commune des acteurs non-étatiques, aura du poids lors de sa présentation lors des deux sommets onusiens.

Désertif'actions : les terres au centre des préoccupations !

Réunis pendant deux jours à l'université de Strasbourg pour Désertif'actions 2017, les communautés d'acteurs de la lutte contre la dégradation des terres et du climat ont adopté le mercredi 28 juin 2017 une déclaration réaffirmant leur détermination à placer les terres au centre des actions locales et des agendas internationaux.

Inédite par son caractère, cette manifestation multi-acteurs a fait se rencontrer 200 participants représentant une trentaine de pays pour développer un dialogue pérenne entre les communautés d'acteurs de la lutte contre la dégradation des terres et du climat.

De nombreux points de convergence et de synergie possibles ont été identifiés, dessinant ainsi une feuille de route des actions à mener sur le terrain et les messages politiques à porter lors des prochaines rencontres internationales, notamment lors de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification à Ordos en Chine (COP13) en septembre et la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à Bonn en Allemagne (COP23) en novembre.

La déclaration Désertif'actions 2017 est disponible en intégralité sur www.desertif-actions.fr

 #DesertifActions

 Dersertif.Actions

www.desertif-actions.fr

Désertif'actions 2017 est un événement organisé conjointement par l'association CARI, Climate Chance, la Ville de Strasbourg et avec l'appui de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

